

Fiscalité comparée et conventions dlf

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

- Conventions fiscales internationales
- Modèle de Convention fiscale OCDE
- Connaissance des sources internationales (institutions/techniques)
- Notions de résidence et d'établissement stable
- Élimination des doubles impositions
- **Savoir lire** et négocier des conventions fiscales ou des accords contenant des clauses fiscales
- Fixation des prix de transfert
- Procédures d'arbitrage

- BEPS

Compétence à acquérir :

- Connaissances approfondies
- Maîtrise des concepts
- Capacités d'applications prospectives
- Conception et mise en œuvre de réformes

- capacité à mettre en pratique les enseignements

Mode de contrôle des connaissances :

Écrit avec un oral de ratrappage

Bibliographie, lectures recommandées :

Bernard CASTAGNEDE : Précis de fiscalité internationale (*au cours de la formation*)

Bruno GOUTHIERE : Les impôts dans les affaires internationales (*au cours de la formation*)

Jean Florent MANDELBAUM : La double imposition des succursales à l'étranger : la fiction bilantielle de l'établissement stable
(à l'*issue de la formation même si c'est un peu ancien*)

Revue de droit fiscal (*lecture régulière pour la partie internationale pendant la formation et même avant si possible*)

Commentaires du modèle de convention fiscale de l'OCDE (à l'*issue de la formation*)

Documentation de l'OCDE sur les prix de transfert (à l'*issue de la formation*)

Document susceptible de mise à jour - 17/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16